



DELIBERATION
N°2016-36 du 10 mai 2016

OBJET - DIABLES ROUGES : PARTENARIAT 2016

Rapporteur : M. le Président

Le 10 mai 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 mai 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 de la délibération n°2016-34 à la délibération n°2016-38 incluse
30 à partir de la délibération n°2016-39

Nombre de pouvoirs : 13

Mme Anne Marie PEYTHIEU est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine GUIGLI, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-39 incluse) Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :

- Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
- M. Eric PEYTHIEU à M. Bruno MONIER
- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
- M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
- M. Bruno DAVANTURE à Mme Marie MARCHELLO
- M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- M. Jean Luc NEVEU à M. Philippe STOCKLI
- M. Jean Michel REYMOND à M. Thierry BOUCHIÉ
- M. Olivier FONS à Mme Anne Marie FORGEUX
- Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
- Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE

Vu la demande de soutien financier de la SA « les Diables Rouges » datée du 31 août 2015 ;

Considérant que pour la communauté, l'objectif d'un partenariat avec la SA « Diables Rouges » est double : promouvoir son image comme acteur majeur du territoire et permettre un accès privilégié au hockey pour les jeunes suivis le Service Intercommunal de Prévention Spécialisé ;

Vu l'avis du bureau du 18 avril 2016 proposant de réduire la contribution financière de la communauté de communes à 33 000 € TTC ;

Vu l'avis de la commission « administration générale et finances » du 25 avril 2016 ;

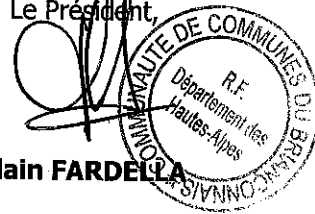
Le Conseil Communautaire à la majorité (1 voix contre Francine DAERDEN, 3 abstentions : M. Mohamed DEJFFAL, Mme Claudine CHRETIEN, M. François BOULANGER),

- **Approuve** le projet de partenariat entre la communauté de communes et la SA « Diables Rouges » tel que prévu dans le projet de convention ci-après annexé ;
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA

Date affichage : 13 MAI 2016